

ADEME



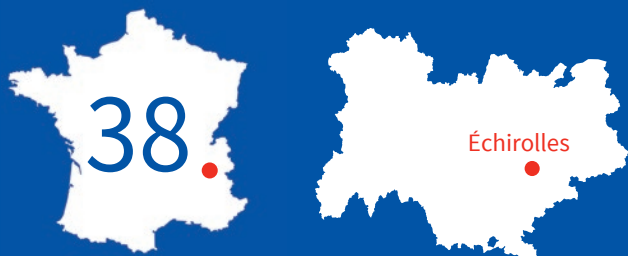
Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



VILLE DE ÉCHIROLLES

Vers un territoire durable

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



PORTRAIT

Type de collectivité : Commune
Population : 36 177 habitants
Région : Auvergne-Rhône-Alpes
Obtention du label : 2007 - 2011 - 2016
Niveau actuel du label : Cit'ergie
Échéance de renouvellement de
la labellisation Cit'ergie : 2020

ILS ONT DIT...

« Depuis les années 2000, ce qui nous anime, c'est bien la constance et la pérennité de notre ambition à prendre en considération les préoccupations environnementales sous toutes ses formes. Cit'ergie est une déclinaison opérationnelle de nos engagements qui propose des mesures pour tendre vers la sobriété, lutter contre la précarité énergétique et s'adapter au changement climatique. Ce sont précisément les enjeux que nous avons souhaité affirmer lors du sommet mondial des élus locaux à la COP 21 de décembre 2015. »

Daniel Besson, Adjoint au développement durable et aux déplacements, à l'environnement, à la transition énergétique, à l'eau et aux énergies

Cit'ergie

European Energy Award

CE QU'APPORTE CIT'ERGIE

Pour la ville d'Échirolles, labellisée depuis 2007, l'engagement dans le label Cit'ergie constitue une opportunité d'étayer sa vision d'ensemble en matière de politique énergétique, et contribue plus largement à sa stratégie «développement durable». Sa participation marque un temps de réflexion partagé entre les techniciens et les élus, s'appuyant sur une approche méthodique et complète.

Ce travail permet d'améliorer la transversalité au sein de la collectivité et d'optimiser son activité dans les six domaines de compétences de la ville. Cit'ergie est ainsi l'occasion de vérifier l'adéquation entre les objectifs de long terme et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

La participation au label contribue à élever le degré d'ambition « énergie climat » de la ville dans une stratégie d'amélioration continue. La participation à la démarche Cit'ergie est reconnue par les équipes techniques et les élus comme un atout pour conserver la dynamique d'exemplarité mise en œuvre par la Ville.

LE LABEL CIT'ERGIE EN BREF

Cit'ergie est l'appellation française du label european energy award (eea) mis en œuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1100 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales. En plus de valoriser les politiques énergétiques durables et ambitieuses des collectivités territoriales, Cit'ergie est un outil opérationnel structurant qui contribue activement à la réalisation d'un Plan Climat Énergie Territorial, d'un Agenda 21, au respect des engagements de la Convention des Maires, et à la mise en œuvre de la politique énergie-climat.

EN SAVOIR +

Chargée du service environnement
et développement durable
Agnès QUESNE - 04 76 20 56 05
a.quesne@ville-echirolles.fr

Site de la ville : www.ville-echirolles.fr
Site du label Cit'ergie : www.citergie.ademe.fr
Site du forum eea : www.european-energy-award.org
Conseillère Cit'ergie : Catherine BOSSIS

VILLE D'ECHIROLLES,

quelques actions dans les six domaines du label

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Par la signature de la charte nationale des EcoQuartiers, la Ville d'Echirolles s'est engagée dans une démarche sur le long terme devant aboutir à la labellisation d'un ou plusieurs EcoQuartiers représentant des projets exemplaires. Dans le cadre du Nouveau Plan National de Renouvellement Urbain, la Ville a engagé une démarche d'Eco-quartier pour le renouvellement du quartier Essarts-Surieux. Ce projet, conduit en partenariat avec la Ville de Grenoble, a amené la Ville à être lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt national «villes et territoires durables». Le projet retenu consiste notamment à viser et garantir l'excellence énergétique et la qualité d'usage des opérations de réhabilitation et à définir une stratégie globale d'optimisation énergétique à l'échelle du quartier.

PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ

La Ville a conduit à leur terme les rénovations exemplaires de deux écoles au niveau BBC. L'école primaire Jean Jaurès, livrée en 2011, a fait l'objet d'un diagnostic réalisé deux ans après la livraison qui a permis d'évaluer des économies d'énergie de chauffage s'élevant à plus de 70%. L'école Marcel David, livrée à la rentrée 2014, vise une réduction des consommations à hauteur de 53%.

La politique de maîtrise de l'énergie au sein du patrimoine communal a conduit entre 2004 et 2013 à une baisse de consommations d'énergie de 17% et une réduction d'émissions de Gaz à Effet de Serre de 32%.

APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE, EAU, ET ASSAINISSEMENT

En tant que ville délégante, actionnaire et cliente de la CCIAG (Compagnie de Chauffage), la Ville d'Echirolles a su porter les intérêts des Echirollois dans le cadre de la délégation de service par le biais de réunions publiques,

de collectifs des usagers, de délibérations qui ont permis la clarification des modalités de facturation, l'arrêt du versement de dividendes à la Ville d'Echirolles, la mise en place d'un travail avec les bailleurs sur les évolutions des charges de chauffage urbain, la place des usagers dans les décisions prises.

MOBILITÉ

Dans le cadre de son Plan de Déplacement Entreprise (PDE), la Ville d'Echirolles incite les agents de la ville à utiliser les transports en commun. En moyenne, 17% du personnel de la ville bénéficie du PDE.

Un travail d'optimisation de la gestion de la flotte de véhicules a été conduit avec notamment la réduction de la flotte automobile et l'acquisition de véhicules électriques.

ORGANISATION INTERNE

Le dispositif Eco-buro, conduit depuis plus de 10 ans, est une démarche qui vise à inciter les agents de la commune à adopter un comportement éco-citoyen au bureau.

COMMUNICATION ET COOPÉRATION

La culture de la concertation de la ville a donné lieu à la mise en place de deux Comités Consultatifs dédiés à l'Énergie et aux Déplacements.

La Ville d'Echirolles a poursuivi ses engagements avec l'agglomération la Métro, dans le dispositif MURMUR visant à soutenir l'amélioration thermique des copropriétés. 5 copropriétés échirolloises, soit 416 logements, ont ainsi pu engager des travaux de rénovation thermique.



©Ville d'Echirolles

1 - École rénovée au niveau BBC



©Ville d'Echirolles

2 - Eco-buro



©Ville d'Echirolles

3 - Comités Consultatifs dédiés à l'énergie et aux déplacements

Cit'ergie EN PRATIQUE

Cit'ergie permet à la collectivité de bâtir ou de renforcer sa politique énergétique dans un processus d'amélioration continue. Véritable guide méthodologique pour renforcer la politique énergétique des collectivités, le processus du label se conduit en quatre temps avec l'appui d'un conseiller Cit'ergie :

1. un état des lieux de la situation initiale qui s'appuie sur un catalogue standardisé de soixante-dix-neuf actions réparties dans six domaines ;
2. la définition d'un programme pluriannuel de politique énergie-climat ;
3. la labellisation (si la collectivité a mis en oeuvre au moins 50% de possibilités d'actions et de progression) avec l'intervention d'un auditeur ;
4. enfin, la mise en oeuvre s'opère en continu et tous les quatre ans, le label est remis en jeu par un nouvel audit.

